

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 5 juin 2023 à 19 h  
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

Benoit Dorais, maire d'arrondissement  
Tan Shan Li, conseillère d'arrondissement  
Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement  
Craig Sauvé, conseiller de ville  
Alain Vaillancourt, conseiller de ville

**MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :**

M. Benoit Glorieux, directeur d'arrondissement par délégation  
Mme Sylvie Parent, secrétaire d'arrondissement  
M. Christian Bissonnette, directeur – Travaux publics  
M. Marc-Antoine Dionne, directeur - Culture, sports, loisirs et développement social  
M. Marc-André Hernandez, directeur – Aménagement urbain et patrimoine  
M. Sylvain Dubois, commandant - Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 15  
Mme Daphné Claude, secrétaire-recherchiste

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

---

**Ouverture de la séance**

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 04.

Deux événements précèdent la tenue de la séance :

- Signature du Livre d'or par Jeffrey Lu, étudiant en Techniques de sécurité incendie;
- Signature du Livre d'or par Pascale Fleury, coordonnatrice régionale Écoquartier Sud-Ouest.

10.01

---

**CA23 22 0179**

**Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 juin 2023**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**Rapport du maire sur les faits saillants des résultats financiers de l'exercice 2022 de l'arrondissement**

Le maire présente le rapport sur les faits saillants des résultats financiers de l'exercice 2022 de l'arrondissement.

10.03

---

**CA23 22 0180**

**Approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 8 mai 2023, à 19 h et le 17 mai 2023, à 14 h 30**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 8 mai 2023, à 19 h et le 17 mai 2023, à 14 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.04

---

**Période de commentaires des élus**

**Le maire Dorais aborde les points suivants :**

Fête nationale  
Opération 1<sup>er</sup> juillet  
MR-63  
Journée des finissants

**La conseillère Sigouin aborde les points suivants :**

Ruelles vertes  
Projet-pilote de rue-école  
Approbation de cinq projets de construction ou de rénovation  
Annonces

**Le conseiller Vaillancourt aborde les points suivants :**

Cyclovia  
Travaux de revêtement synthétique sportif pour la patinoire du parc Ignace-Bourget

**La conseillère Li aborde le point suivant :**

Deux consultations concernant l'arrondissement en cours à l'OCPM

**Le conseiller Sauvé aborde les points suivants :**

Festival sur le Canal  
Hommage à Egbert Gaye

10.05

---

**Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens**

Le maire mentionne que le rapport est déposé sur le site Internet de l'arrondissement.

10.06

---

**Période de questions et commentaires du public**

À 20 h 10, le maire annonce le début de la période de questions. La personne mentionnée ci-dessous adresse une question relative au sujet suivant :

Louise Fortin	Lumière des terrains sportifs
Petra Koçur	Travaux sur la rue Saint-Antoine Ouest – Circulation sur la rue Saint-Jacques, Rose-de-Lima et implantation du REV
Louise Chênevert	Entretien et végétalisation des saillies de trottoirs sur le boulevard des Trinitaires – Dépôt d'un document
Francis Darby	École primaire dans Griffintown
Pascale Papin	Suivi du dossier relatif au camionnage sur la rue Wellington

Louis Poisson Contribution financière octroyée au Groupe Pro-Vert  
Patricia David Qualité de l'eau potable sur la rue Grand Trunk

La période de questions prend fin à 20 h 50.

10.07

---

### Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui étaient inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois de mai.

10.08

---

Il est proposé par le conseiller Sauvé, appuyé par la conseillère Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

---

#### CA23 22 0181

**Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Cimaise inc., d'une durée de 18 mois, pour des services professionnels en architecture et en ingénierie / Montant estimé de l'entente : 438 232,96 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 212326 - 3 soumissionnaires (dossier 1237657001)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De conclure une entente-cadre, d'une durée de 18 mois, par laquelle Cimaise inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis en architecture et en ingénierie, pour une somme maximale de 438 232,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212326;

D'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des projets de l'arrondissement, et ce, au rythme des besoins à combler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1237657001

---

#### CA23 22 0182

**Accorder un contrat à Terrassements Jopat inc., pour la réalisation de travaux de revêtement synthétique sportif pour la patinoire du parc Ignace-Bourget, au montant de 56 912,63 \$ / Autoriser une dépense totale de 65 449,52 \$, comprenant les taxes et les contingences / Contrat de gré à gré 212311 (dossier 1237843003)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'accorder à Terrassements Jopat inc., le contrat pour les travaux de revêtement synthétique sportif de la patinoire du parc Ignace-Bourget, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 56 912,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la demande de prix 212311;

D'autoriser une dépense de 8 536,89 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1237843003

---

#### CA23 22 0183

**Accorder un contrat à Aménagements Sud-Ouest pour le réaménagement d'une aire de jeux et des travaux d'éclairage au parc du Village-Turcot, au montant de 373 695,19 \$ / Autoriser une dépense totale de 630 384,19 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences / Appel d'offres public 212304 - 4 soumissionnaires (dossier 1237972006)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'accorder à Aménagements Sud-Ouest, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le réaménagement de l'aire de jeux et des travaux d'éclairage au parc Village-Turcot, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 373 695,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212304;

De procéder à une évaluation de rendement de l'adjudicataire;

D'autoriser une dépense de 74 739,04 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 164 349,96 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense de 17 600,00 \$, non taxable, à titre de budget d'incidences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1237972006

---

#### CA23 22 0184

**Accorder un contrat à Groupe Damex inc., pour la réalisation des travaux d'aménagement de quatre ruelles vertes, au montant de 208 700,32 \$ / Autoriser une dépense totale de 282 040,06 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212315 - 5 soumissionnaires (dossier 1238482001)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'accorder à Groupe Damex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux d'aménagement de quatre ruelles vertes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 208 700,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212315;

D'autoriser une dépense de 25 044,04 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 48 295,70 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1238482001

---

#### CA23 22 0185

**Octroyer des soutiens financiers totalisant la somme de 345 802 \$ à 26 organismes, dans le cadre de l'édition 2023-2024 de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) / Approuver les projets de convention à cet effet (dossier 1235111003)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'octroyer des soutiens financiers totalisant la somme de 345 802 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023);

<b>Organismes</b>	<b>Projets</b>	<b>Montant accordé</b>	<b>Durée projet</b>
Amitié Soleil inc.	Accompagnement scolaire parents/enfants	8 547 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Atelier 850	Programme parascolaire enrichi	24 628 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Le comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri	Club Énergie 2022-2024	30 784 \$	2 avril 2022 31 mars 2024
Maison des jeunes l'Escampette inc.	Soutien à la réussite scolaire 2.0	6 459 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Action-Santé de Pointe St-Charles	Repas collectif et soutien social	8 620 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles	Arobase-lab (@lab)	9 927 \$	5 septembre 2022 31 mars 2024
Centre africain de développement et d'entraide inc.	Brisons l'isolement de nos aînés	3 565 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Le club populaire des consommateurs de la Pointe St-Charles	Améliorer l'accessibilité aux produits frais à Pointe-Saint-Charles	12 314 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Comité des droits sociaux du Sud-Ouest de Montréal	Les Rendez-vous avec vos droits	8 902 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Madame Prend Congé, Centre de femmes de Pointe St-Charles	Les friperies de Madame Prend Congé, une seconde vie pour toutes	12 314 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
La Maison des jeunes de Pointe St-Charles inc.	Expression de soi par les arts	5 541 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Maison Saint-Columba	Groupe d'action communautaire des femmes	3 078 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Partageons l'espoir (Québec)	Barbecues et dîners communautaires	9 851 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Centre communautaire des femmes actives	Le système débrouille	16 100 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Centre récréatif culturel et sportif St-Zotique (CRCS) inc.	Programme de loisir implication-formation au CRCS St-Zotique	7 776 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Épicentre Saint-Henri	Agissons pour l'emploi et la sécurité alimentaire	13 567 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)	L'intergénérationnel au cœur de l'apprentissage	2 306 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Centre d'aide à la réussite au développement C.A.R.D.	JeunActions	22 180 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
La Maison d'entraide St-Paul et Émard	Production de repas pour les personnes âgées et à mobilité réduite de Ville-Émard et Côte-St-Paul	27 751 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Maison-Répit Oasis inc.	Service de garde spécialisé	15 500 \$	27 juin 2022 17 août 2024
Opération jeunesse Ville-Émard / Côte St-Paul	Podcast- Rado Radio	10 900 \$	1 <sup>er</sup> avril 2022 31 mars 2024
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Pacte au parc	20 029 \$	19 juin 2022 25 août 2023
Famijeunes	Des vêtements pour tous	9 418 \$	10 juin 2023

			31 mars 2024
Maison des jeunes La Galerie inc.	Ateliers de cuisine pour les ados	14 520 \$	15 juin 2023 31 mars 2024
Groupe Pro-Vert	Augmenter significativement la production de légumes pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans le Sud-Ouest de Montréal	33 525 \$	26 juin 2023 31 mars 2024
Station Familles	Tissons nos liens	7 700 \$	27 juin 2023 31 mars 2024

D'approuver les projets de convention de contributions financières à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1235111003

Il est proposé par la conseillère Li, appuyé par le conseiller Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 20.06 et 20.07 de l'ordre du jour.

#### CA23 22 0186

**Autoriser une dépense additionnelle de 80 007,97 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires d'aménagement paysager et de voirie et pour la mise aux normes des travaux d'électricité de la station de Bixi projetée au parc Saint-Gabriel, dans le cadre du contrat accordé à Bau-Québec Ltée. (CA22 220227), majorant ainsi le montant de la dépense totale de 1 540 411,82 \$ à 1 620 419,79 \$, taxes incluses (dossier 1237843001)**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense additionnelle de 80 007,97 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires d'aménagement paysager et de voirie et pour la mise aux normes des travaux d'électricité de la station de Bixi projetée au parc Saint-Gabriel, dans le cadre du contrat accordé à Bau-Québec Ltée. (CA22 220227), répartie de la manière suivante;

- D'autoriser une dépense de 41 005,56 \$, taxes incluses, à titre de contingences pour des travaux d'aménagement paysager et de voirie;
- D'autoriser une dépense de 2 299,50 \$, taxes incluses, à titre d'incidences liés aux travaux d'aménagement paysager et de voirie (Traces Québec et surveillance environnementale);
- D'autoriser une dépense de 36 702,91 \$, taxes incluses, à titre de contingences pour la réalisation des travaux d'électricité en conformité aux exigences en vigueur pour la station Bixi;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 54,13 % par l'arrondissement et à 45,87 % par la Ville-centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1237843001

#### CA23 22 0187

**Autoriser une dépense additionnelle de 35 000 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement de la ruelle bleue-verte de Pointe-Saint-Charles, dans le cadre du contrat accordé à 2633-2312 Québec inc. (CA21 220264), majorant ainsi le montant de la dépense totale de 1 927 343,09 \$ à 1 962 343,09 \$, taxes incluses (dossier 1237972007)**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense additionnelle de 35 000 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement de la ruelle bleue-verte de Pointe-Saint-Charles, dans le cadre du contrat accordé à 2633-2312 Québec inc., majorant ainsi le montant de la dépense totale de 1 927 343,09 \$ à 1 962 343,09 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par le Service d'urbanisme et de la mobilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1237972007

---

Il est proposé par la conseillère Li, appuyé par le conseiller Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

---

**CA23 22 0188**

**Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour le mois d'avril 2023 (dossier 1230219005)**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) pour le mois d'avril 2023, de la liste des bons de commandes de moins de 25 000 \$, de la liste des factures non associées à un bon de commande et des virements budgétaires pour la période comptable d'avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1230219005

---

**CA23 22 0189**

**Accorder à Les Amis de la Bibliothèque de Montréal un don d'environ 6 850 documents périmés et sous-utilisés, comprenant des livres et des périodiques adultes et jeunes ainsi que de documents audiovisuels identifiés (dossier 1232892002)**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accorder à Les Amis de la Bibliothèque de Montréal un don d'environ 6 850 documents périmés et sous-utilisés, comprenant des livres et des périodiques adultes et jeunes ainsi que de documents audiovisuels identifiés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1232892002

---

**CA23 22 0190**

**Autoriser le dépôt de la demande de financement du Programme d'aménagement urbain inclusif 2023 pour trois projets d'aménagement de parcs, soit le parc Émery-Sauvé, le parc David-Lefebvre et le parc D'Argenson / Désigner le directeur des travaux publics, à titre de mandataire et de signataire, pour et au nom de l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'égard de tout engagement relatif à cette demande (dossier 1236681003)**

Attendu que l'arrondissement adhère aux objectifs et modalités du Programme d'aménagement urbain inclusif 2023;

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt de la demande de financement du Programme d'aménagement urbain inclusif 2023 pour trois projets d'aménagement de parcs, soit les parcs Émery-Sauvé, David-Lefebvre et D'Argenson;

De confirmer la participation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest au projet et d'assumer les frais d'entretien;

De désigner le directeur des travaux publics, à titre de mandataire et de signataire, pour et au nom de l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'égard de tout engagement relatif à cette demande

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1236681003

---

**CA23 22 0191**

**Octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 4 010 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1239386005)**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 4 010 \$, à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet	Montant
L'Arche-Montréal inc.	Pour l'achat de six billets pour le Souper spaghetti de l'Arche-Montréal	210 \$
Regroupement des magasins-partage de l'Île de Montréal	Pour le financement de l'organisation de la 21 <sup>e</sup> édition de l'Opération Sac à dos 2023	1 000 \$
Centre culturel Georges-Vanier	Pour le financement de la location d'une salle d'exposition dans le cadre de la 7 <sup>e</sup> édition de Parcours Céramique 2023	1 800 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé	Pour le financement de l'achat de fournitures scolaires dans le cadre de l'Opération Sac à dos organisée par le comité de Jeunesse	1 000 \$

D'autoriser une affectation de surplus de 4 010 \$;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1239386005

---

**CA23 22 0192**

**Adhérer et mettre en application la Politique de transition écologique et de développement durable des immeubles municipaux de la Ville de Montréal, pour les projets à réaliser dans le parc immobilier de l'arrondissement (dossier 1238243001)**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adhérer à la Politique de transition écologique et de développement durable des immeubles municipaux de la Ville de Montréal et la mettre en application pour les projets à réaliser dans le parc immobilier de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.05 1238243001

---

Il est proposé par le conseiller Vaillancourt, appuyé par la conseillère Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 40.01 à 40.05 de l'ordre du jour.

---

**CA23 22 0193**

**Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) (dossier 1231940001)**

Le conseiller Vaillancourt donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009);

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.01 1231940001

---

**CA23 22 0194**

**Demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4) un Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment situé sur les lots 1 573 180, 1 573 181, 1 573 179 et 1 573 606 du cadastre du Québec à des fins d'hébergement dans le cadre d'un programme de logement social (dossier 1237680004)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4) un Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment situé sur les lots 1 573 180, 1 573 181, 1 573 179 et 1 573 606 du cadastre du Québec à des fins d'hébergement dans le cadre d'un programme de logement social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.02 1237680004

---

**CA23 22 0195**

**Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), un premier projet de résolution autorisant le retrait d'un logement pour le bâtiment situé au 3925-3929, rue Sainte-Émilie (lot 2 091 796 du cadastre du Québec) (dossier 1238678006)**

Considérant l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme du 15 mai 2023;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), un premier projet de résolution autorisant le retrait d'un logement pour le bâtiment situé au 3925-3929, rue Sainte-Émilie (lot 2 091 796 du cadastre du Québec);

Nonobstant l'exception ci-dessus décrite, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

D'obliger le propriétaire à respecter les conditions prévues ci-dessus et, à défaut de se conformer aux obligations résultant de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003) s'appliquent;

Les travaux visés par la présente résolution devront débuter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet;

De déléguer au secrétaire d'arrondissement le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.03 1238678006

---

### CA23 22 0196

**Retirer la résolution CA23 220135 visant à autoriser la construction d'un projet résidentiel situé au 1990, rue William (lots 1 573 209 et 2 296 177 du cadastre du Québec) (dossier 1234334001)**

Considérant les résultats du registre relatif à la résolution CA23 220135, tenu le 16 mai 2023;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De retirer la résolution CA23 220135 adoptée, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), visant à autoriser la construction d'un projet résidentiel situé au 1990, rue William (lots 1 573 209 et 2 296 177 du cadastre du Québec).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.04 1234334001

---

### CA23 22 0197

**Édicter une ordonnance, en vertu des paragraphes 1, 3 et 8 de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, permettant la fermeture temporaire de la rue Dumas, entre les rues Springland et Allard, en face de l'école Dollard-des-Ormeaux, dans le cadre d'un projet pilote de rue-école prévu les 7, 14 et 21 juin 2023 (dossier 1238505003)**

Attendu les paragraphes 1<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 8<sup>o</sup> de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, il est possible d'établir des voies piétonnières, de déterminer les manœuvres obligatoires, ainsi que de prohiber, avec ou sans exception, la circulation de tout véhicule routier dans les chemins désignés, à condition que cette prohibition soit indiquée par une signalisation appropriée ou par des agents de circulation;

Considérant l'absence d'enjeux liés à la sécurité et à l'accessibilité du secteur;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu des paragraphes 1<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 8<sup>o</sup> de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance permettant la fermeture temporaire de la rue Dumas, entre les rues Springland et Allard, en face de l'école Dollard-des-Ormeaux, dans le cadre d'un projet pilote de rue-école prévu les 7, 14 et 21 juin 2023;

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.05 1238505003

**CA23 22 0198**

**Édicter des ordonnances nécessaires dans le cadre d'événements publics - juin 2023 (dossier 1236748004)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau de Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest – mai 2023.

D'édicter, en vertu du Règlement d'urbanisme du Sud-Ouest (01-280, article 531 (1°), (3°)), une ordonnance autorisant l'installation d'enseignes et/ou de bannières, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau de Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest – mai 2023.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3 et 8), une ordonnance autorisant la vente de boissons, non alcoolisées et alcoolisées, d'articles promotionnels et de nourriture, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau de Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest – mai 2023.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3 (8°)) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance autorisant la fermeture des rues à la circulation de véhicules motorisés, sur les rues et les périodes identifiées dans le tableau de Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest – mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1236748004

---

Il est proposé par la conseillère Sigouin, appuyé par le conseiller Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 40.07 à 40.11 de l'ordre du jour.

---

**CA23 22 0199**

**Approuver les plans PIIA - Projet de construction pour l'immeuble portant le numéro 1101, rue Ottawa (MR-63) (dossier 1238504009)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA07 22019), les plans d'architecture préparés par Rayside Labossière, architectes, déposés et estampillés en date du 27 mars 2023 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 1101, rue Ottawa.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1238504009

**CA23 22 0200**

**Approuver les plans PIIA - Projet de construction pour l'immeuble portant le numéro 6971, rue Jogues (dossier 1234824003)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), les plans d'architecture préparés par Shannon Ross, architecte, déposés et estampillés

en date du 19 mai 2023 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 6971, rue Jogues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.08 1234824003

---

**CA23 22 0201**

**Approuver les plans PIIA - Projet de construction pour l'immeuble portant le numéro 6300, Laurendeau (dossier 1234824008)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), les plans d'architecture préparés par Bryan Marchand, architecte, déposés et estampillés en date du 18 mai 2023 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 6300, rue Laurendeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.09 1234824008

---

**CA23 22 0202**

**Approuver les plans PIIA - Projet de transformation pour l'immeuble portant le numéro 2207, rue Coursol (dossier 1238504007)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), les plans d'architecture préparés par Marie-Eve Lamarre, architecte de l'atelier SUWA, déposés et estampillés en date du 16 mai 2023 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction à des fins de transformation pour le bâtiment situé au 2207, rue Coursol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.10 1238504007

---

**CA23 22 0203**

**Approuver les plans PIIA - Projet de construction pour l'immeuble portant le numéro 3400, boulevard des Trinitaires (dossier 1234824004)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), les plans d'architecture préparés par Sébastien Roy, architecte, déposés et estampillés en date du 2 février 2023 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 3400, rue Des Trinitaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.11 1234824004

---

**CA23 22 0204**

**Déposer le rapport du maire des faits saillants des résultats financiers de l'exercice 2022 de l'arrondissement Sud-Ouest (dossier 1231991003)**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport du maire aux citoyens des faits saillants des résultats financiers 2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest;

De décréter que le texte de ce rapport soit publié sur le site Internet et qu'il soit distribué de porte à porte à l'ensemble de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60.01 1231991003

---

**CA23 22 0205**

**Déposer le certificat du secrétaire d'arrondissement annonçant le résultat du registre, tenu le 16 mai 2023, relatif à la résolution distincte CA23 220135 visant à autoriser la construction d'un projet résidentiel situé au 1990, rue William - Zone 0368 et zones contiguës 0571, 0385, 0390 et 0563 (dossier en référence 1234334001) (dossier 1237279004)**

Le secrétaire d'arrondissement dépose, conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), le certificat annonçant le résultat du registre tenu le 16 mai 2023, pour la résolution distincte CA23 220135 visant à autoriser la construction d'un projet résidentiel au 1990, rue William - Zone visée 0368 et zones contiguës 0571, 0385, 0390 et 0563.

60.02 1237279004

---

**Période de questions et d'informations réservée aux conseillers**

Aucun commentaire.

70.01

---

À 21 h, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

---

Benoit Dorais  
Maire d'arrondissement

---

Sylvie Parent  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 juillet 2023.

---

Initiales Sylvie Parent